

- · Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

# Module 12 (2122) Développement continu de l'assurance-invalidité (4DR2382)

Filières concernées	Nombre d'heures		Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 15 j	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 15 j	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

#### Période d'enseignement:

· Semestre Printemps

#### Equipe enseignante

DUPONT Anne-Sylvie, Professeure ordinaire N'GORAN Ruth-Esther, assistante-doctorante MELI Marco, assistant-doctorant

### Contenu

L'assurance-invalidité a fait l'objet d'une importante révision, entrée en vigueur au 1er janvier 2022. Ce séminaire a pour premier but de permettre aux participantes et aux participantes de mettre à jour les connaissances acquises lors du cours de Bachelor. Au-delà, il est l'occasion de faire le tour des différentes modifications, de réfléchir à leur pertinence et d'envisager les conséquences de cette révision.

Plus spécifiquement, les questions suivantes seront abordées:

- 1. Comprendre les raisons qui ont entraîné cette réforme et les enjeux qu'elle a révélés ;
- 2. Etudier le nouveau système de rentes et ses éventuels impacts dans d'autres domaines de la sécurité sociale ;
- 3. Etudier les nouvelles mesures destinées aux jeunes personnes atteintes dans leur santé psychique
- 4. Etudier les nouvelles conditions de la prise en charge des mesures médicales pour les personnes atteintes d'infirmités congénitales, et comprendre leur impact, notamment pour les personnes atteintes de maladies rares

# Forme de l'évaluation

La participation aux séances est obligatoire, de même que la remise des travaux de groupe demandés.

### Documentation

La documentation nécessaire sera transmise aux étudiant-e-s par le biais de Moodle.

# Pré-requis

Les conditions générales de participation doivent être remplies. Pas d'autre prérequis.

### Forme de l'enseignement

L'enseignement demande une participation active des étudiant-e-s. Les présentations théoriques sont limitées, au profit de travaux réalisés en groupe et de présentations orales.

## Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Expliquer les raisons qui ont entraîné la réforme de l'assurance-invalidité
- Décrire le nouveau système de rentes et ses éventuels impacts dans d'autres domaines de la sécurité sociale
- Synthétiser les enjeux révélés par la réforme de l'assurance-invalidité
- Discuter l'impact des nouvelles conditions de la prise en charge des mesures médicales pour les personnes atteintes d'infirmités congénitales, notamment pour les personnes atteintes de maladies rares
- Analyser les nouvelles conditions de la prise en charge des mesures médicales pour les personnes atteintes d'infirmités congénitales
- Expliquer les nouvelles mesures destinées aux jeunes personnes atteintes dans leur santé psychique

### Compétences transférables

- Travailler en groupe
- Expliquer les enjeux de la question traitée





- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

# Module 12 (2122) Développement continu de l'assurance-invalidité (4DR2382)

- Interpréter le résultat de ses recherches
  Synthétiser les informations obtenues
  Traiter les différentes sources du droit (loi, jurisprudence, doctrine)
  Concever le méthode de travail
- Présenter le résultat des travaux réalisés